**Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du C.C.A.S de Pessac**

**RAPPORT MORAL ET FINANCIER DU COS DE LA VILLE ET DU CCAS DE PESSAC POUR L’ANNEE 2023**

Cher(e)s adhérentes et adhérents du COS de la Ville et du CCAS de Pessac, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus de la Ville de Pessac.

Au nom du bureau et du Conseil d'Administration du COS, je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue pour notre Assemblée Générale Ordinaire et je vous remercie de votre présence.

Nous remercions la Ville, dans son implication et dans la confiance qu’elle porte aux projets que nous présentons.

Notre équipe œuvre tout au long de l’année pour apporter des prestations, des partenariats, et un soutien aux agents et retraités de la ville.

**NOTRE BILAN 2023 :**

**1.1 Renforcer l’articulation de la ville avec le CCAS :**

- rencontres avec des élus de la ville

- rencontres avec la DRH pour de l’expertise métier et des conseils

- rencontres avec l’assistante sociale

**1.2 Travailler en collaboration avec les commerçants et partenaires locaux :**

- changement de prestataire pour les jouets de noël des enfants (Pirouette)

- spectacle de noël avec l’école de théâtre « Les 3 coups » de Pessac

- point de situation avec l’offre Kalidea qui est toujours en cours en 2024 pour des tarifs avantageux sur une billetterie locale

**1.3 Maîtrise budgétaire en augmentant les recettes et maîtrisant les dépenses (développement d’actions d’autofinancement) :**

On a réduit de moitié le déficit budgétaire passant de 16000€ à 8000€ et on a mis en place des actions d’autofinancement (tombola, achats groupés, fabrication artisanale)

Rationalisation de nos outils de travail : fusion des comptes bancaires, renouvellement des outils informatiques et de communication.

Economie sur les frais postaux (carte du cos récupérer par les agents, courriers et informations par mails)

**1.4 Repenser la place de chacun au sein du COS et de la place du COS dans la vie sociale et professionnelle de chacun :**

- Le fonctionnement interne du COS a complètement changé, toutes les décisions, idées, perspectives sont débattues collectivement. Chaque décision est votée à majorité des présents lors des CA, toutes les 3 semaines

- La fête de noël a été pensée différemment pour associer les retraités, aux actifs avec les leurs enfants, plus de 300 personnes ont profité de cette journée.

**1.5 CAUTERETS**

- Démarrage des travaux : déménagement et démolition et préparation du chantier pour un démarrage des travaux en novembre 2023.

- « Monsieur Le Maire l’a dit, Monsieur Le Maire l’a fait », la moitié de la somme des travaux a été allouée par la Ville, soit 19000€.

Je sors du rapport moral de 2023, pour vous montrer le résultat des travaux qui se sont terminés au mois d’Avril.

* VIDEO

**PERSPECTIVES POUR 2024-2025**

* Pérennisation des actions déjà mises en place
* Location de l’appartement de Cauterets
* Préparer le départ à la retraite de Gisèle
* Continuer la stabilisation des comptes
* Mise en œuvre de nouveaux modes d’attribution des prestations du COS :
  + Nouveaux barèmes
  + Modes de calculs avec QF pour tout le monde

**BILAN FINANCIER DE L’ASSOCIATION**

Le commissaire aux comptes vous détaillera l’ensemble des comptes annuels.

Tout notre travail a permis d’inverser la tendance des années précédentes : Nous avons réduits le déficit de moitié.

La gestion actuelle permet au COS de stabiliser ses fonds propres actuellement à hauteur de 111 362€. Malgré nos efforts, le déficit reste aujourd’hui à 8218€.

Je vous remercie de votre écoute et vous propose de passer maintenant à la présentation détaillée des comptes annuels du COS pour l’année 2023 par M. ZAMORA expert-comptable et M. LAFFORT commissaire aux comptes qui pourront répondre par la suite à vos questions.